

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:

INO KLEEN 4

Autres moyens d'identification

Usage du produit/Description:

DÉGRAISSANT ET NETTOYANT TOUT USAGE

Restrictions d'utilisations

Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.

Identificateur du fournisseur initial :

INO SOLUTIONS
C.P. 1932, MONTRÉAL, QC
1.888.ino.solu (466-7658)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:

(613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Globally Harmonized System):

Ce produit est classé Irritation cutanée catégorie 2 et Irritation des yeux catégorie 2

2b Éléments d'étiquetage



Symbole :

Conseils de prudence :

Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux. Porter des gants de caoutchouc.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée :

Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mention d'avertissement

Attention.

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Alcool éthoxylé	68131-39-5	1-5	Irritation des yeux, catégorie 2. Irritation de la peau, catégorie 2
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1-5	Corrosion cutanée, catégorie 1B; Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique), catégorie 3.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

Contact cutané:

Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée :
Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation:

Aucun effet prévu

Ingestion:

Rincer la bouche (uniquement si la personne est consciente). Appeler un médecin si la personne ne se sent pas bien.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Yeux: Peut causer une irritation grave, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation grave.

Inhalation: Inhaler un brouillard émanant du produit peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Peut causer une irritation grave, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune mesure additionnelle pertinente trouvée.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés : Néant

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, d'azote, et autres gaz de combustion irritants ou toxiques.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit. Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Le produit biodégradable

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lorsque utilisé conformément aux indications, pas besoin de mesures particulières.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Aucune incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Aucun ingrédient réglementé			

8b Mesures d'ingénierie:

Non requis.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc. Des bottes imperméables en cas de grosse fuite.
 Protection des yeux / du visage:
 En cas de possibilité de contact, lunettes de sécurité.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur:	Liquide jaune avec odeur d'agrumes.
Seuil de l'odeur:	P/D
pH :	Approximativement 12
Point de fusion/congélation:	Approximativement 0°C
Point d'ébullition:	Approximativement 100 °C
Point d'éclair	Aucun jusqu'à ébullition
Taux d'évaporation (n-BuAc=1) :	0.4 (eau)
Inflammabilité	Non applicable
Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) :	Sans objet
Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) :	Non disponible
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs:	Non sensible.
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Non sensible.
Tension de vapeur :	20 mm Hg (eau)
Densité de vapeur :	0.6 (eau)
Densité relative :	Approximativement 1.05
Solubilité :	Miscible dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	P/D
Température d'auto-inflammation:	P/D
Température de décomposition :	P/D
Viscosité:	< 100 cps @ 25 °C

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

10b Stabilité chimique:

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses :

Éviter le contact avec les acides forts et les matières comburantes fortes.

10d Conditions à éviter:

Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.

10e Matériaux incompatibles:

Éviter le contact avec les acides forts et les matières comburantes fortes.

10f Produits de décomposition dangereux :

Avec les matières comburantes fortes : oxydes de carbone, d'azote et autres gaz toxiques. Avec les acides forts : chaleur et vapeurs d'eau.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux, peau et ingestion.

Yeux: Peut causer une irritation grave, effet corrosif, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation grave, effet corrosif.

Inhalation: Inhaler un brouillard émanant du produit peut causer une sévère irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Peut causer une irritation grave, des brûlures, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérogène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :

Aucun ingrédient n'est classé comme ayant ces propriétés

Sensibilisation de la peau :

Aucun ingrédient n'est classé comme ayant ces propriétés.

Sensibilisation des voies respiratoires :

Aucun ingrédient n'est classé comme sensibilisant respiratoire.

Matières synergiques :

P/D

Autres dangers importants:

P/D

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 20,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Alcool éthoxylé	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, lapin)	Non disponible
Métasilicate de sodium	847 mg/kg (oral, rat)	Non disponible

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	Crapet 2.1 mg/L	96H	Non disponible
Métasilicate de sodium	Leuciscus idus >146 mg/L	96H	Non disponible

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	1.9 mg/L	48H	Non disponible
Métasilicate de sodium	EC50 >146 mg/L	24H	Non disponible

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	<i>Selenastrum capricornutum</i> 0,7 mg/L	72H	Non disponible
Métasilicate de sodium	<i>Desmodesmus subspicatus</i> 207 mg/L	72H	Non disponible

12c Potentiel de bioaccumulation :

Non disponible

12d Mobilité dans le sol :

Non disponible

12e Autres effets nocifs

Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contenants sont recyclables ou réutilisables.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :****Non réglementé**

Numéro UN: Sans objet
 Appellation réglementaire: Sans objet
 Classe de danger : Sans objet
 Groupe d'emballage : Sans objet
 Dangers environnementaux: Sans objet
 Transport en vrac:
 Précautions spéciales :
 QUANTITÉ LIMITÉE

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION**Au Canada****Renseignements SIMDUT:**

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT 2015: Voir section 2a**Information CEPA:** Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS**SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS****Date de révision :** 2020-02-10**Références:**

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer

LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiche de données de sécurité